

COMMUNE DE MARCHEMORET

COMPT E R E N D U S O M M A I R E

Nbre de conseillers	L'an deux mil dix-neuf, le 16 avril à 19h00
En exercice : 13 Présents : 07 Votants : 08	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, suite au quorum non atteint à la séance du 9 avril 2019, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DURAND, Maire, Etaient présents : Mrs Jean-Louis DURAND, Laurent BELLOY, David GIRARD, Gilles MARLEIX, Mme Séverine THOUVENIN, Mrs Patrick MARY, Christian COURBEBASSE Excusé représenté : Mr Emmanuel VUAGNAT ayant donné pouvoir à Mr Gilles MARLEIX. Excusée : Mr Francis DESSE-MARY, Mme Emmanuelle BOURDON, Mr Benjamin PERINET, Mmes Laëtitia LEMAITRE, Valérie ZERBIB. Secrétaire de séance : Mr Laurent BELLOY
Date de Convocation 11/04/2019	
Date d'affichage 23/04/2019	

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2019

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité,

Compte-rendu des délégations du Maire

- Renouvellement du contrat d'assistance et d'hébergement avec INFO TP pour le logiciel cimetière
- Renouvellement de la Ligne de Trésorerie interactive

Vote et approbation du compte de gestion 2018

Il convient de voter et d'approuver le compte de gestion pour l'exercice 2018 de la manière suivante:

Section de Fonctionnement

- En dépenses : 525 417.42 €
- En recettes : 529 526.56 €
- Excédent de : 4 109.14 €
- Excédent reporté : 88 461.66 €
- Excédent global de fonctionnement : 92 570.80 €

Section d'Investissement

- En dépenses : 399 041.92 €
- En recettes : 563 944.76 €
- Excédent de : 164 902.84 €
- Déficit reporté : 53 068.15 €
- Excédent global d'investissement : 111 834.69 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité,

Vote et approbation du compte administratif 2018

Monsieur le Maire donne la présidence à Monsieur BELLOY avant de quitter la séance.

Monsieur BELLOY fait procéder au vote du compte administratif pour l'exercice 2018 de la manière suivante :

Section de Fonctionnement

- En dépenses : 525 417.42 €
- En recettes : 529 526.56 €
- Excédent de : 4 109.14 €
- Excédent reporté : 88 461.66 €
- Excédent global de fonctionnement : 92 570.80 €

Section d'Investissement

- En dépenses : 399 041.92 €
- En recettes : 563 944.76 €
- Excédent de : 164 902.84 €
- Déficit reporté : 53 068.15 €
- Excédent global d'investissement : 111 834.69 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité,

Monsieur le Maire rejoint la séance.

Reprise des résultats

Il convient de reprendre les résultats de l'exercice 2018 de la manière suivante à reporter sur le budget primitif 2019.

Section de Fonctionnement

- En dépenses : 525 417.42 €
- En recettes : 529 526.56 €
- Excédent de : 4 109.14 €
- Excédent reporté : 88 461.66 €
- Excédent global de fonctionnement : 92 570.80 €

Section d'Investissement

- En dépenses : 399 041.92 €
- En recettes : 563 944.76 €
- Excédent de : 164 902.84 €
- Déficit reporté : 53 068.15 €
- Excédent global d'investissement : 111 834.69 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité,

Vote et approbation des taxes directes locales 2019

Monsieur le Maire propose de voter le taux des taxes directes locales pour l'exercice 2019 sans augmentation par rapport à l'année 2018 :

- Taxe d'habitation 24.45 %
- Taxe foncière (bâti) 23.79 %
- Taxe foncière (non bâti) 55.11 %

Le conseil municipal vote à l'unanimité,

Vote et approbation des subventions municipales aux associations

Monsieur le Maire propose de fixer montant des subventions municipales allouées aux associations pour l'exercice 2019 de la manière suivante:

DESIGNATION	PROPOSITION ANNEE 2017
ANCIENS COMBATTANTS	100.00 €
ANTENNE EMPLOI	100.00 €
FESTIVAL DES ANCIENS	100.00 €
SOUVENIR Français	100.00 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	100.00 €
MUSIC'ARTS	500.00 €
TOTAUX	1000.00 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité,

Vote et approbation de la subvention au CCAS

Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention de 2000.00 € au CCAS au titre de l'exercice 2019.

Le conseil municipal vote l'unanimité,

Vote et approbation de la subvention à l'ASCM

Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention de 1 000.00 Euros à l'ASCM au titre de l'exercice 2019. Monsieur Laurent BELLOY, Président de l'association ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal vote à l'unanimité,

Vote et approbation du budget primitif 2018

Monsieur le Maire propose de voter le budget communal pour l'exercice 2019 de la manière suivante:

Section de Fonctionnement

- En dépenses : 566 731.80 €
- En recettes : 566 731.80 €

Section d'Investissement

- En dépenses : 300 048.74 €
- En recettes : 300 048.74 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité,

Délibération n° 19-04 à rapporter : engagement liquidation et mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent

Monsieur le Maire rapporte la délibération N° 19-04 du 29 janvier 2019, suite au contrôle de L'égalité de la Sous-Préfecture.

Le conseil municipal vote à l'unanimité,

ENEDIS : Redevance d'occupation du domaine public

Monsieur le Maire fixe le montant de la redevance pour occupation du domaine public communal au taux maximum.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Désignation de deux titulaires et d'un suppléant au SDESM

Monsieur le Maire propose de désigner 1 délégué suppléant et 2 titulaires au SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne).

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Questions diverses